

DEROULEMENT DU BILAN DE COMPETENCES 24H (12H – DISTANCIEL OU PRESENTIEL)

(MIS A JOUR EN SEPTEMBRE 2024)

Les questions relatives à votre avenir professionnel peuvent être nombreuses et floues. Aussi, notre volonté est de démêler ensemble ce labyrinthe émotionnel et personnel, pour être au clair et aligné sur vos envies, vos objectifs et les enjeux de changement qui s’y rattachent.

Notre engagement est de vous accompagner tout au long du chemin menant à (re)devenir l’acteur(trice) de votre vie, au service de vos évolutions professionnelles et équilibre personnel.

L’objectif, dès lors, est d’élaborer un projet professionnel (et personnel) épanouissant, de le construire et le faire perdurer. Ces deux aspects sont fondamentalement liés, un projet professionnel étant un vrai projet de vie. Cet objectif nécessite de travailler sur 2 grands axes, tout en partant de vous et de vos propres ressources : vos aspirations, vos compétences mesurables et transférables.

1. Phase Préliminaire

Il s’agit d’un entretien préalable et sans engagement avec le bénéficiaire (pas de pré-requis). Cet échange avec le consultant a pour objet :

- de confirmer l’engagement du bénéficiaire dans sa démarche
- de clarifier et définir la nature de ses besoins
- de l’informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre

2. Phase d’investigation – 12h d’accompagnement personnalisé

C’est la phase opérationnelle et fonctionnelle de votre accompagnement, en 8 entretiens hebdomadaires individualisés, de 1h30 environ avec le consultant, en présentiel/distanciel¹ ; Cette phase permet au bénéficiaire :

- d’analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels
- d’identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d’évaluer ses connaissances générales
- de déterminer ses possibilités d’évolution professionnelle
- d’échanger et de se confronter concrètement sur la viabilité du projet au regard du contexte environnant

¹ A titre indicatif. L’organisation, la périodicité ou encore le nombre de séances se décide en fonction de l’objectif du bénéficiaire et en accord avec lui/elle

Nous avancerons, par exemple, sur les thèmes suivants :

1. Réapprendre à rêver et explorer librement
2. Changer votre regard sur votre parcours de vie jusque-là, sans jugements et avec bienveillance
3. Visualiser et incarner votre boussole d'atouts et de potentiels qui seront les leviers de vos changements et réussites
4. Poser vos valeurs, motivations et le sens que vous donnez à votre travail, à votre évolution et son utilité
5. Débriefing des tests et questionnaires adéquats passés, pour investiguer totalement vos choix possibles et ainsi lever vos freins
6. Établir votre portfolio de compétences reliées utilement au marché du travail
7. Déterminer vos projets professionnels épanouissants et réalistes.
8. Réaliser votre plan d'actions et le timing adéquat à la réussite du projet professionnel validé

Cette phase requiert la passation et le débriefing de nombreux tests en parallèle des séances en présentiel/distanciel, tels que² :

- connaître sa personnalité au travail (test Profilpro2)
- mieux se connaître pour évoluer (questionnaire MBTI)
- connaître ses centres d'intérêts (test Vocation)
- valider son style de management (test CTPI-R)
- mieux gérer ses émotions (test Emotions)
- ...

Également, entre deux séances d'accompagnement individualisé, le bénéficiaire fait ses recherches personnelles pour déterminer et mettre en pratique les exercices/challenges en relation avec les étapes validées dans le but de bien concrétiser et démarrer le projet professionnel déterminé.

3. Phase de conclusion

C'est la phase de synthèse des entretiens personnalisés qui permettront au bénéficiaire :

- de prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation
- de recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation
- de prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet

Ces 3 phases seront condensées dans une synthèse de fin de bilan rédigée par le bénéficiaire. Comme le prévoit la loi, un entretien de suivi est proposé six mois à un an après la fin du bilan de compétences. Toute communication dudit document est subordonnée à l'accord du stagiaire.

² La passation de tests n'est pas obligatoire. Le choix du/des test(s) à éventuellement faire passer est à la discrétion du coach, au service de l'objectif du bénéficiaire.

La réalisation de Bilans de compétences au sein de notre Cabinet Efficienc Consulting, **respecte les règles relatives au référentiel QUALIOPi et aux principes déontologiques suivants :**

- **Universalité** (évoluer, librement et individuellement, tout au long de votre vie professionnelle en bénéficiant des moyens existants et à venir)
- **Volontariat du bénéficiaire** (liberté pleine et multiple quant à l'individualisation et timing de votre accompagnement)
- **Droit au secret** (principe fondamental, nos échanges et finalités demeurent confidentiels, quel que soit le contexte de réalisation de votre accompagnement)
- **Droit de propriété** (vous êtes et demeurez le propriétaire de tous les éléments relatifs à votre accompagnement ; aucun tiers n'a, ni n'aura accès à vos résultats)
- **Financement** (vous informer, en pleine transparence des sources existantes et leur mise en œuvre)

4. Points forts

Les feedbacks positifs et appréciations de satisfaction de nos clients sont nos seuls enjeux. Aussi, Notre Cabinet Efficienc Consulting met un point d'honneur à toujours progresser et innover. Notre propre développement humain, et celui de nos prestations, s'appuient ainsi sur :

- des accompagnements personnalisés et évolutifs
- des expertises multiples de nos coachs et consultants certifiés
- une disponibilité et une écoute 24/7
- une veille technique permanente et proactive
- des locaux très agréables pour vous mettre dans les meilleures conditions pour réussir votre introspection en toute confiance

5. Résultats attendus

Savoir clairement où vous en êtes aujourd'hui et où vous voulez être demain est « notre fil rouge » d'accompagnement.

A ce titre, votre Bilan de compétences va vous permettre d'établir le projet professionnel qui servira de « véhicule » à cela.

Surtout, nous souhaitons que vous repartiez de notre collaboration, puissants, confiants, en mouvement, avec le sourire et la satisfaction d'un travail complet et bien fait, ayant répondu à toutes vos attentes.